



RAPPORT DE WEBINAIRE

THEME

« Zéro tolérance face aux violences sexuelles : rôles et responsabilités des jeunes et de la société civile »



INTRODUCTION ET CONTEXTE DU WEBINAIRE

Dans le cadre des actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne de la Communauté des Jeunes Engagés Afrique de l'Ouest et de Centre du Burkina Faso contre les violences basées sur le genre, un webinaire s'est tenu le 15 mai 2026 autour du thème : « Zéro tolérance face aux violences sexuelles : rôles et responsabilités des jeunes et de la société civile ».

Cette initiative a réuni plus de 40 participants issus d'organisations de jeunesse, de structures communautaires et d'espaces d'engagement citoyen intéressés par les questions de protection, de prévention des violences et de promotion des droits humains.

Le webinaire a été modéré par Nouroudine KOALA, avec la participation de plusieurs acteurs engagés de la société civile et de la défense des droits humains, notamment :

- Palé DONKO ;
- Flora BANDAOGO ;
- Sabine GAMPENE ;
- Pierrette Nebgomsaya ZIDA.

L'activité a également bénéficié de l'implication de plusieurs structures et partenaires engagés dans la lutte contre les violences et la promotion des droits des femmes et des jeunes, parmi lesquels :

- Réseau des Héroïnes du Faso ;
- MAJ ABBEF ;
- Mouvement Citoyen FEMIN IN ;
- CAPSSR ;
- Billi Now Now ;
- SOS Jeunesse et Défis
- l'Association des Femmes Juristes du Burkina Faso.

Dans un contexte marqué par la multiplication des cas de violences sexuelles relayés dans les médias, sur les réseaux sociaux et au sein des communautés, ce webinaire visait à créer un espace de dialogue, de sensibilisation et de réflexion collective autour des enjeux liés aux violences sexuelles.

Les échanges ont principalement porté sur les facteurs favorisant la persistance des violences, les difficultés liées à la dénonciation, le rôle des jeunes et des organisations de la société civile dans la prévention, ainsi que les mécanismes de protection, d'accompagnement et d'accès à la justice pour les survivantes.

Cette rencontre a également permis de renforcer les réflexions autour de la nécessité d'une réponse collective et durable face aux violences sexuelles, dans une dynamique de promotion d'une culture de tolérance zéro.



I. OBJECTIFS

Le webinaire poursuivait les objectifs suivants :

- renforcer la sensibilisation des participants sur les réalités et les conséquences des violences sexuelles ;
- favoriser une meilleure compréhension des notions juridiques et sociales liées aux violences sexuelles et au consentement ;
- promouvoir une réflexion collective sur les facteurs sociaux et culturels favorisant la persistance des violences ;
- encourager l'engagement des jeunes et des organisations de la société civile dans les actions de prévention et de sensibilisation ;
- mettre en lumière les mécanismes de protection, de prise en charge et d'accompagnement des survivantes.

II. DÉROULEMENT DES ÉCHANGES

Les échanges ont été articulés autour de plusieurs séquences thématiques portant sur la compréhension des violences sexuelles, les obstacles à la dénonciation, les responsabilités sociales et communautaires ainsi que les réponses à renforcer en matière de prévention et d'accompagnement.

1. Compréhension des violences sexuelles et importance du consentement

Les interventions ont permis de rappeler que les violences sexuelles demeurent une réalité préoccupante qui continue d'affecter de nombreuses femmes, jeunes filles et personnes vulnérables.

Madame Pierrette Nebgomsaya ZIDA a apporté des clarifications juridiques sur les différentes formes de violences sexuelles ainsi que sur les notions de consentement, de viol et les agressions sexuelles. Elle a rappelé qu'une violence sexuelle peut être caractérisée dès lors qu'il y a absence de consentement, incapacité de consentir ou contrainte, indépendamment de l'existence de violences physiques visibles.

Elle a également insisté sur le fait que l'absence de traces physiques ne saurait être interprétée comme une absence de violence, soulignant ainsi l'importance d'une meilleure compréhension des réalités psychologiques et juridiques liées aux violences sexuelles.

2. Réalités sociales et facteurs favorisant les violences sexuelles

Les échanges ont mis en évidence le caractère structurel des violences sexuelles ainsi que l'influence des normes sociales et des rapports de domination dans leur persistance.

Madame Sabine GAMPENE a souligné que les violences sexuelles ne peuvent être réduites à des situations individuelles isolées, mais doivent être analysées comme des problématiques collectives profondément liées aux inégalités sociales, aux rapports de pouvoir et aux mécanismes de domination existants au sein de la société.



Elle a notamment insisté sur :

- la culpabilisation fréquente des victimes ;
- le silence social entourant les violences ;
- ainsi que le rôle des normes patriarcales dans la banalisation de certaines formes de violences.

Les discussions ont également permis de mettre en évidence l'impact des représentations sociales et culturelles dans les difficultés rencontrées par les survivantes pour dénoncer les violences et accéder à des mécanismes de protection adaptés.

3. Rôle des jeunes et engagement communautaire

Monsieur Palé Donko a insisté sur la nécessité d'impliquer davantage les jeunes dans la lutte contre les violences sexuelles, aussi bien à travers la sensibilisation communautaire que dans les initiatives de transformation sociale.

Il a dénoncé le silence institutionnalisé et les mécanismes sociaux qui contribuent à normaliser certaines violences, appelant à une mobilisation collective plus forte afin de promouvoir des comportements fondés sur le respect, l'égalité et la responsabilité.

Les échanges ont permis de souligner l'importance :

- du renforcement des espaces de dialogue pour les jeunes ;
- de la diffusion d'informations fiables sur les droits et le consentement ;
- de la lutte contre les stéréotypes sexistes ;
- ainsi que de la promotion d'une utilisation responsable des espaces numériques et des réseaux sociaux.

4. Prévention et protection communautaire

Madame Flora Bandaogo a rappelé que les violences sexuelles demeurent largement répandues et touchent particulièrement les femmes et les jeunes filles dans des contextes marqués par l'insécurité et la vulnérabilité sociale.

Elle a souligné que :

- de nombreuses violences continuent d'être banalisées ;
- plusieurs victimes restent silencieuses par peur, manque d'information ou absence de soutien ;
- et les mécanismes de prévention demeurent encore insuffisamment accessibles dans certaines communautés.

Elle a insisté sur l'importance :

- de la prévention dès le plus jeune âge ;
- du renforcement des actions éducatives dans les familles et les écoles ;
- ainsi que de la sensibilisation communautaire et numérique comme leviers essentiels de prévention.

III. PRINCIPAUX DÉFIS IDENTIFIÉS

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs défis majeurs dans la lutte contre les violences sexuelles, notamment :



- la peur des représailles et de la stigmatisation sociale ;
- la persistance des normes sociales favorisant le silence autour des violences ;
- la méconnaissance des recours juridiques et des mécanismes d'accompagnement ;
- les difficultés d'accès à la justice et aux services de prise en charge ;
- ainsi que les perceptions sociales qui tendent encore à minimiser certaines formes de violences, notamment dans le cadre conjugal.

IV. SESSION INTERACTIVE ET QUESTIONS DES PARTICIPANTS

La session d'échanges avec les participants a permis d'aborder plusieurs préoccupations liées à la dénonciation des violences sexuelles, à l'accompagnement des survivantes ainsi qu'aux recours juridiques existants.

Une attention particulière a été portée à la question du viol conjugal.

En réponse aux préoccupations soulevées, Madame Pierrette Nebgomsaya a rappelé qu'un rapport sexuel imposé sans consentement constitue une violence, y compris dans le cadre du mariage. Elle a toutefois souligné que certaines réalités socioculturelles continuent d'influencer la perception et l'application des dispositions juridiques relatives aux violences conjugales. La confirmation de ce constat a été faite également par Laure KANTIONO qui souligne qu'il y a parfois un déphasage entre ce que dit la loi et les réalités d'application.

V. ACCOMPAGNEMENT DES SURVIVANTES

Les panélistes ont rappelé l'importance d'une prise en charge holistique des survivantes de violences sexuelles, intégrant les dimensions sanitaires, psychologiques, juridiques et sociales.

Les principales mesures évoquées ont concerné :

- le constat médical ;
- le dépôt de plainte ;
- ainsi que l'accompagnement psychosocial et juridique assuré par les structures spécialisées et les organisations communautaires.

Les intervenantes ont également insisté sur plusieurs messages essentiels :

- les survivantes ne sont pas responsables des violences subies ;
- elles ne doivent pas rester isolées ou silencieuses ;
- et des mécanismes d'accompagnement existent pour les soutenir dans leurs démarches.

VI. PRINCIPAUX ACQUIS DU WEBINAIRE

Le webinaire a permis :

- de renforcer les connaissances des participants sur les violences sexuelles et les notions liées au consentement ;
- d'ouvrir un espace de dialogue autour des obstacles à la dénonciation et des réalités vécues par les survivantes ;



- de promouvoir une meilleure compréhension des responsabilités individuelles et collectives dans la prévention des violences ;
- de mettre en lumière le rôle stratégique des jeunes et des organisations de la société civile dans les actions de sensibilisation et de transformation sociale ;
- de renforcer les réflexions autour de l'amélioration des mécanismes de protection, de prise en charge et d'accès à la justice.

CONCLUSION

Le webinaire a permis de réaffirmer l'urgence de renforcer les actions de prévention, de protection et de sensibilisation face aux violences sexuelles.

Les échanges ont mis en évidence la nécessité d'une réponse collective impliquant les institutions publiques, les organisations de la société civile, les communautés, les familles et les jeunes afin de lutter durablement contre les violences sexuelles et les mécanismes sociaux qui favorisent leur persistance.

Les participants ont été encouragés à poursuivre les initiatives de sensibilisation, à promouvoir des espaces sûrs de dialogue et à contribuer activement à la construction d'une société fondée sur le respect de la dignité humaine, l'égalité et la tolérance zéro face aux violences sexuelles.

ANNEXE

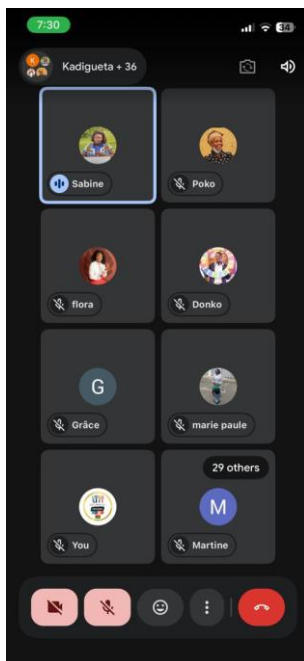


Figure 1 Capture d'écran de la session

